Stratégie de façade maritime

Document stratégique de la Façade Manche Est-Mer du Nord

Annexe 4 : carte de synthèse des enjeux socio-économiques forts et majeurs de la façade

Partie b : synthèse des enjeux non spatialisés

ELEMENTS ISSUS DE L'EXPRESSION DES ACTEURS LORS DES ATELIERS *ENJEUX* REALISÉS AUX MOIS DE MARS ET AVRIL 2023 ET REPRIS DANS LA CONTRIBUTION DU CMF A DESTINATION DE LA COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC EN JUIN 2023

8 thèmes:

- Économie
- > Bon état écologique des eaux/environnement
- Projets et espaces (accès, occupation, utilisation)
- Connaissance et innovations, Recherche et développement
- Enjeux sociaux et culturels
- Formation, éducation et communication
- Gouvernance

ECONOMIE

Contribuer à la souveraineté nationale : indépendance énergétique, sécurité des approvisionnements, souveraineté alimentaire, réindustrialisation, sécurité et de sûreté sont autant de sujets renforcés notamment du fait de l'épisode sanitaire Covid et des tensions internationales actuelles. Cet enjeux a un impact sur l'ensemble de l'espace et des activités, amplifiant les concurrences et la cohabitation d'activités, à terre et en mer.

Affirmer le positionnement stratégique de certaines activités (national ou international) : ports et commerce maritime, industries navales et nautiques, énergies, etc. en s'inscrivant dans un contexte global de transition écologique par l'adaptation des infrastructures et la décarbonation des activités.

Conserver l'appui au développement des activités économiques et des territoires de la façade maritime, le cas échéant en valorisant les besoins locaux et les circuits courts, en développant la compétitivité grâce notamment aux apports du numérique et de l'innovation, aux synergies territoriales et en valorisant la connaissance liées aux conséquences du dérèglement climatique et les démarches d'écologie industrielle de territoire (économie circulaire de recyclage ou de valorisation directe des produits jusque lors non utilisés/jetés).

BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES EAUX / ENVIRONNEMENT

Développer des activités durables : Les activités sont développées en recherchant un équilibre entre l'accroissement économique et la préservation de l'environnement, selon les principes de :

- ► Protection / gestion des ressources marines et littorales, socle pour certaines activités (pêche, aquaculture, tourisme-loisirs) avec des contrôles du respect de la réglementation
 - ▶ Maîtrise de l'impact environnemental des projets (mise en œuvre de la démarche « ERC » dès la conception des projets et pratiques responsables des usagers à encourager)
 - ▶ Suivi / gestion des émissions des activités (eaux de ballast, carburants marins, déchets, sédiments de dragage clapés ...)

Connaitre et prendre en compte les interactions entre activités et effets cumulés sur le milieu marin et les activités économiques : L'acquisition de connaissances, elle-même enjeu, et la modélisation sont un axe majeur permettant la prise en compte de cet enjeu.

Assurer la sécurité sanitaire: la qualité des eaux et des milieux littoraux est l'objectif de la directive cadre européenne « Stratégie pour le milieu marin. La qualité sanitaire, largement impactée par les conséquences liées au dérèglement climatiques, est un pré-requis pour de nombreuses activités. L'articulation terre mer est à préserver et renforcer afin de prévenir des pollutions telluriques directes (pollution d'origine terrestre apportée par les cours d'eau et les canalisations).

PROJETS ET ESPACE (ACCÈS, OCCUPATION, UTILISATION)

Assurer la cohabitation entre activités : Le développement d'activités se fait en considérant les interactions entre usages, en prenant systématiquement en compte les interactions avec le milieu et en envisageant les co-usages prioritairement à toute exclusion d'activité.

La cohabitation est à considérer également lors de l'aménagement de l'espace littoral (aquaculture, ports, tourisme-loisirs, espaces naturels) : nouveaux sites, accueil de nouvelles activités, adaptation des infrastructures (offre multi-modale notamment), gestion des interfaces (villes/port), accessibilité pour les usagers

Protéger de la sur-fréquentation certains milieux: Une vigilance est à apporter dans le respect de l'équilibre entre développement des activités touristiques vis-à-vis des sites à fort intérêt écologique, dont la fréquentation serait à adapter afin de maintenir un équilibre acceptable.

Viser la clarification, voir la simplification administrative de la réglementation internationale, communautaire et nationale, notamment pour le développement des projets (dragages, ports/commerce maritime, aquaculture, EMR)

Renforcer les liens avec les planifications terrestres pour garantir la cohérence et la complémentarité des projets et politiques publiques mises en œuvre (limitation de l'artificialisation, protection environnementale, protection des population et des activités vis-à-vis des risques, ...).

CONNAISSANCE & INNOVATION, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Développer l'acquisition de connaissance : les analyses risque pêche dans les zones N2000, les plans de gestion d'espèces, ou encore les études en mer sur les sites de développement de l'éolien, sont autant de vecteurs de développement de la connaissance globale et/ou spécifique du milieu marin. Cette connaissance s'accompagnes d'une plus grande expertise territoriale ou locale notamment via les GIEC, GIS, etc. et bénéficie des innovations liées aux modélisations. L'ensemble est à consolider et pérenniser dans le temps pour gagner en performance.

Permettre la diffusion des données et le partage de connaissances et savoir-faire notamment au sein des de pôles de compétitivité : L'enjeu est de développer des connaissances croisées et synergies entre acteurs/activités (à l'intérieur ou entre les filières) facilitant la concertation et l'acceptation des projets. La transition numérique est un atout tout en prenant compte des cyber-risques concomitants.

Accompagner les progrès techniques: Les évolutions techniques tendent à rendre les activités moins impactantes pour les milieux. Elles doivent le cas échéant être expérimentée avant déploiement et/ou être accompagnées d'une évolutions de la réglementation afin de valider la rentabilité et la compétitivité ainsi que le gain sur les impacts environnementaux.

ENIEUX SOCIAUX ET CULTURELS

Connaître et accompagner les orientations prospectives des activités majeures: La cohabitation apaisée des activités, tout comme le développement d'une filière nouvelle ou en évolution (tant dans sa composante technique ou économique, que sur le plan des forces humaines qui la compose) s'inscrivent dans le temps long. L'anticipation est donc un atout majeur à favoriser afin de permettre les changements nécessaires à chaque composante selon son rythme, de façon coordonnée.

Protéger l'identité culturelle des activités traditionnelles et valoriser le patrimoine maritime et littoral bâti reconnu (ports, phares, ...), propice au développement touristique et à la valorisation des métiers de la mer.

Développer le tourisme patrimonial, industriel ou scientifique: Amener les publics visiter, observer, comprendre les différentes composantes des espaces marins et littoraux (bâties ou naturelles) est un atout pour développer la sensibilisation aux enjeux qui y sont présents.

FORMATION / ÉDUCATION ET COMMUNICATION

Dispenser des formations initiale de qualité pour les activités traditionnelles tout comme pour les activités émergentes et permettre la valorisation de personnels qualifiés et de leurs métiers.

Soutenir le maintien des compétences, la reconversion ou la diversification des activités par la formation continue associée aux filières traditionnelles (pêche, aquaculture, ports et commerce)

Développer l'information et la sensibilisation du grand public et des publics scolaires, sur les questions environnementales, d'activités et d'usages de la mer et des littoraux : identification des produits de la mer, acceptation sociale des activités, gestion des pollutions, sécurisation des pratiques, ...

GOUVERNANCE

Développer les coopérations permettant une meilleure cohérence de l'organisation de l'espace marin

... à l'échelle européenne et internationale

- Coordination avec les pays transfrontaliers en amont des plans, projets et programmes (pêche, aquaculture, granulats, ports-commerce, EMR, protection des milieux)
- Coordination de l'Union européenne pour surmonter la fragilisation des filières
- Coordination internationale pour une meilleure surveillance et une évaluation des politiques commune/cohérente

... à l'échelle façade maritime

- Gouvernance littorale stratégies territoriales (risques, dragage, tourisme et loisirs, aquaculture, eau ...)
- Gouvernance portuaire stratégies portuaires des grands ports comme des ports territoriaux

... à l'échelle des projets

 igstar Gouvernance avec les acteurs concernés dans la gestion des projets majeus